



## RÉFÉRENT SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Salarié désigné compétent en prévention (art. L.4644-1) • 2 jours (14 heures)

### PUBLIC CONCERNÉ

Salarié désigné référent / « salarié compétent » en santé-sécurité (art. L.4644-1), membres du CSE, futurs préventeurs

### PRÉREQUIS

Aucun

### DURÉE

2 jours — 14 heures  
(9h00-12h30 / 13h30-17h00)

### EFFECTIF

4 à 10 participants

### MODALITÉS

Présentiel — inter et/ou intra

### TARIFS (HT)

Inter : 990 € / participant

Intra : sur devis

### DÉLAIS D'ACCÈS

Inter : selon calendrier

Intra : sous 2 à 4 semaines

### ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Contactez notre référent handicap pour adapter votre parcours.

### FORMATEUR

LAPLAIGE Vincent-Pascal

### MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription via formulaire

Inter-entreprises : convention signée au moins 1 mois avant

Intra-entreprises : fichier apprenants + convention au moins 1 mois avant

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de satisfaction apprenants à chaud

Taux de réussite global à l'évaluation finale des acquis

Taux de satisfaction formateur à chaud

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Être capable de situer le cadre réglementaire et le rôle du référent / salarié compétent SST
- ▶ Être capable de participer à l'évaluation des risques professionnels
- ▶ Être capable de contribuer à la rédaction et à la mise à jour du DUERP
- ▶ Être capable de proposer et de suivre des actions de prévention
- ▶ Être capable d'accompagner l'employeur et de sensibiliser les salariés

### PROGRAMME

- 1. Cadre réglementaire et rôle du référent SST** (Jour 1)
  - Obligation de sécurité de l'employeur ; le « salarié compétent » (art. L.4644-1)
  - Les acteurs de la prévention, internes et externes
- 2. Les risques professionnels** (Jour 1)
  - Les familles de risques et le mécanisme d'apparition d'un dommage
  - Les 9 principes généraux de prévention
- 3. Évaluer les risques et rédiger le DUERP** (Jour 2)
  - Démarche d'évaluation : unités de travail, identification et cotation
  - Le DUERP et le plan d'actions
- 4. Agir et animer la prévention** (Jour 2)
  - Mettre en œuvre et suivre les actions ; indicateurs
  - Sensibiliser les salariés et tenir sa posture de référent 🧠 🧑

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et réglementaires illustrés de cas concrets
- ▶ Études de cas et atelier pratique de rédaction du DUERP
- ▶ Ludopédagogie : cartes-situations de repérage des risques 🧩
- ▶ Remise d'outils (trame DUERP, plan d'actions)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- ▶ Recueil des attentes en début de formation
- ▶ Quiz et cas pratique (ébauche de DUERP)
- ▶ Questionnaire de satisfaction et bilan du formateur
- ▶ Feuilles d'émargement et attestation de formation

### CONTACT

Vincent-Pascal LAPLAIGE

07 68 93 41 80

[vp.laplaige@np-formations.fr](mailto:vp.laplaige@np-formations.fr)



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été décernée au titre de la catégorie suivante :  
ACTIONS DE FORMATION